

Association LOS CHICOS DE CUSCO

Siège social : 987 avenue du Tech, Résidence le Frégate
App 300 - 66700 Argelès-sur-Mer
Enregistrée en Préfecture sous le n° W 66200 2286

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 février 2026

Les membres de l'association « LOS CHICOS DE CUSCO » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 21 février 2026 à 14h30, salle publique du château de Valmy, à Argelès-sur-mer, sur convocation du conseil collégial par courrier électronique. Il a été fait dispense d'envoi de convocation par lettre recommandée sur demande des membres présents lors de la précédente AG. Les membres ne pouvant se déplacer ont eu la possibilité d'assister à l'assemblée générale en visioconférence.

Sont présentes les personnes suivantes :

Mme Françoise BLANC-ROUFFIAC, Mr Jean-Gabriel CABOT,, Mr Christian GUIRAUD, Mme Monique SANTOUL, Mr Jean DELAFORGE, Mme Joëlle GARDIE, Mme Anne-Lise LATAPIE, Mr Clément RAVIER, Mme Amandine LE MOAN, Mme Christine VOISIN, Mme Agnès ANDERSON, Mme Chrystel REGNIER, Mme Sylvette BONMARTY, Mme Arlette SONTAG.

Sont représentées les personnes suivantes :

Mme Joëlle GRANGER, Mme Nathalie PERRACHON, Mr Philippe HERY, Mme Jacqueline VILLARD, Mme Catherine RAZIN, Mme Françoise MOMBÉREAU, Mme Béatrice SLIWA, Mme Sylvie LAGAUTERIE, Mme Catherine ANTOINE, Mme Dominique SADLER, Mr Michel RAVEY, Mme Nicole ROTH, Mme Marie-Claude MARUEJOULS, Mr Daniel RAVIER, Mr Régis RABAT, Mme Annie RABAT, Mme Dominique GRAU POISSON, Mme Gisela SUSS GRAU, Mme Claire DUPIN, Mme Sylvette BONMARTY, Mr Roger LE MOAN

La secrétaire constate que 35 des 70 membres au 21 Février 2026 sont présents ou représentés. Le nombre total de voix est ainsi de 35 pour les résolutions 1 à 4. Le quorum est atteint. Mme Anne-Lise LATAPIE déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les membres du conseil collégial président la séance. M. Clément RAVIER rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation, discussion et vote des rapports moral et d'activité 2025
- 2) Présentation, discussion et vote du rapport financier 2025
- 3) Présentation des candidat.e.s au conseil d'administration et élection des membres
- 4) Soumission pour approbation des projets 2026

Après débat entre les membres, personne ne voulant plus la parole, la présidente de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour.

RÉSOLUTIONS

1^{ère} RÉSOLUTION : Approbation du rapport moral et d'activité 2025

Mme Anne-Lise LATAPIE présente le rapport moral :

une page se tourne...

- ✓ au Pérou : contexte général du pays et évolution des relations avec les partenaires
- ✓ ... et en France : annonce du retrait de membres de la collégiale et de la réorganisation nécessaire en son sein

Mme Amandine LE MOAN, Mme Anne-Lise LATAPIE, Mme Christine VOISIN, M.Clément RAVIER présentent tour à tour les diverses actions menées au Pérou et en France :

A Cusco

- **Ecole de PICOL** : Salaires de deux cuisinières pour apporter un repas nutritif aux 170 élèves de l'école, voyage scolaire des élèves du grado 6 au Machu Picchu, parrainage de classe
- **Centre HUCHUY YACHAQ** : financement du **projet « de 3 à 5 »** soit des ateliers artistiques pour 6 groupes de PRONOEI (programme national péruvien d'éducation non scolaire à destination des enfants ne bénéficiant pas d'une scolarisation du niveau inicial- pré-élémentaire), trois ateliers (musique, arts plastiques, théâtre) animés par des intervenants une fois par semaine dans chaque groupe, parrainage de classe ; financement du programme **« Maxivavaciones »** proposant des activités éducatives et de loisirs aux jeunes de quartiers défavorisés durant les grandes vacances
- **Bilan du projet Mama Killa** : projet mis en œuvre en partenariat avec le centre Huchuy Yachaq, co-financé grâce à une subvention de la région Occitanie de 2022 à 2024, rappel des objectifs, bilan de l'impact et des obstacles rencontrés, perspectives d'avenir
- **Parrainage individuel** : bilan des filleul.e.s ayant bénéficié d'une aide financière, point sur la scolarité des jeunes encore suivis, présentation des dépenses globales et par catégories, rappel de l'organisation du suivi, coordination du programme sur le terrain par Marlene Zereceda Vargas.
- **Bénévolat sur le terrain** : une mission effectuée auprès du centre Huchuy Yachaq

En France

- Partenariats sur l'année 2025 :
 - Occitanie Coopération : adhésion annuelle au réseau régional
 - Mécénat d'entreprise : Lero-Lero
 - Association : Les Ailes Blanches (Annecy)
 - Etablissement scolaire : Lycée la Trinité (Béziers)
- Réunions de la collégiale en visioconférence pour gestion des projets, suivi des activités
- Actions de communication : Facebook, Instagram, newsletter (Cusco Express) Site internet en maintenance
- Campagne de récolte de fonds et d'adhésions via la plateforme HelloAsso et Assoconnect
- Recherche d'adhérent.e.s, donateur.rice.s, sympathisant.e.s, partenaires, mécènes, subventions

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.

2^{ème} RÉSOLUTION : Approbation du rapport financier 2025

Mme Joëlle GARDIE et Mr Clément RAVIER présentent les diverses recettes et dépenses effectuées poste par poste.

Les recettes représentent 32 939,73 €, les dépenses 28 404,37 €. l'excédent 2025 s'élève à 4 535,36 €

L'actif au 31/12/2025 est de 46 442,16 €.

96 % des dépenses ont été faites au Pérou uniquement dans les objectifs de l'association. Les dépenses en France sont en majeure partie imputables à l'abonnement au logiciel de gestion Asso Connect.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3^{ème} RÉSOLUTION : Présentation des candidat.e.s au conseil d'administration et élection des membres

Rappel de la démission de Mme Amandine LE MOAN et de Mme Christine VOISIN de leur fonction de membres du Conseil Collégial à compter de la présente assemblée générale.

Après rappel aux membres de l'assemblée générale que des sièges sont à pourvoir et à renouveler au sein du Conseil Collégial et après recherche dans l'assistance d'éventuel.le.s candidat.e.s supplémentaires, il est procédé à l'élection des membres du Conseil Collégial :

Sont déclaré.e.s régulièrement réélu.e.s pour une durée de trois ans comme administrateur.rice.s Mme Joëlle GARDIE et Mr Clément RAVIER.

Les sièges de Mr Jean DELAFORGE et de Mme Anne-Lise LATAPIE, élu.e.s en 2025 pour une durée de trois ans, ne sont pas à pourvoir.

L'élection des membres de la collégiale est approuvée à l'unanimité.

4^{ème} RÉSOLUTION : Soumission pour approbation des projets 2026

Mr Clément RAVIER présente les projets 2026 :

Au Pérou

- **Ecole de Picol** : Financement de manuels scolaires pour chacune des 7 classes, sortie scolaire pour le grado 6 (fin de la scolarité primaire)
- **Centre Huchuy Yachaq** : Participation au financement du programme Maxivacaciones, programme « Crecer Creando » pour la mise en place d'ateliers artistiques pour les enfants de 3 à 5 ans de différents groupes PRONOEI
- **Ecole de Bellavista** : mise en place d'un partenariat, financement de matériel scolaire pour le niveau inicial (pré-élémentaire) et de manuels scolaires pour les classes de primaire
- **Activités de parrainage** :

Parrainage individuel : suivi des enfants parrainés, avec la coordination sur le terrain de Marlene Zereceda Vargas ; financement des frais de scolarités et autres besoins, échange de lettres entre filleul.e.s et parrains et marraines

Parrainage de classe : Poursuite du parrainage de classe à Picol ; parrainage d'ateliers à Huchuy Yachaq

Le budget prévisionnel est de 28 858 euros pour les projets 2026.

La trésorerie s'élève à 46 442.16 euros au 31 décembre 2025

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir aux membres du Conseil Collégial de continuer à aider financièrement et avec l'implication de bénévoles l'école de PICOL, le centre social HUCHUY YACHAQ, l'école de Bellavista et à développer des actions de communication, de recherche d'adhésions, soutiens,

dons, mécénats, subventions, dotations. Elle autorise aussi le Conseil Collégial à étudier divers projets qui favoriseraient un processus d'autonomisation de ses partenaires péruviens.

En situation d'urgence, le Conseil d'administration pourra faire réaliser tous travaux nécessaires. Enfin, il sera fait le moins possible de frais de gestion en France, comme en 2025.

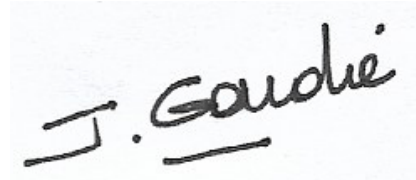
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après diverses questions, l'ordre du jour étant voté et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h30. Il est dressé ce procès-verbal d'assemblée générale ordinaire, signé par les membres du conseil collégial.

Jean DELAFORGE, co-président

Handwritten signature of Jean DELAFORGE in black ink.

Joëlle GARDIE co-présidente

Handwritten signature of Joëlle GARDIE in black ink.

Anne-Lise LATAPIE, co-présidente

Handwritten signature of Anne-Lise LATAPIE in black ink.

Clément RAVIER co-président

Handwritten signature of Clément RAVIER in blue ink.